



6^e Conférence mondiale du Dialogue fiscal international

Fiscalité et environnement

1^{er} au 3 juillet 2015

Centre de conférences de l'OCDE - Paris, France

Les objectifs de politique environnementale, notamment la réduction des coûts escomptés du changement climatique, l'atténuation des conséquences sanitaires de la pollution et l'amélioration de la qualité de l'environnement, font partie des priorités de l'action publique. Les impôts comptent parmi les instruments d'action qui contribuent à atteindre ces objectifs. Ils sont considérés comme étant particulièrement rentables par rapport à leur coût car ils encouragent la mise au point et l'application de solutions de moins en moins onéreuses pour limiter les atteintes à l'environnement. Les impôts sont également source de recettes publiques et peuvent être mobilisés pour un coût économique et administratif relativement faible, ce qui accroît leur attrait du point de vue budgétaire.

Les impôts peuvent jouer un rôle essentiel dans la poursuite des objectifs de politique environnementale. Néanmoins, leur potentiel est rarement exploité au mieux. Pour éclairer les débats lors de la COP21, la conférence 2015 de l'ITD examinera comment améliorer l'utilisation pratique de la fiscalité au service de l'environnement. Elle analysera par quels moyens la fiscalité environnementale peut s'intégrer dans la politique fiscale en général, en prêtant une attention particulière aux questions d'administration de l'impôt et aux solutions permettant de surmonter les obstacles liés aux enjeux redistributifs et à la compétitivité, en tenant compte des similitudes et des différences entre économies avancées et économies en développement. Des sessions distinctes seront consacrées aux secteurs dans lesquels il existe de nombreuses possibilités d'appliquer une fiscalité environnementale, comme l'énergie, les ressources naturelles, l'urbanisme, les transports, l'agriculture et l'électricité. Les participants étudieront la portée et les limites de la fiscalité, ainsi que des approches alternatives ou complémentaires. La taxation du carbone présente un intérêt tout particulier, et sera abordée dans le contexte des réunions de la COP21 qui se tiendront à Paris à la fin de l'année 2015.

Projet d'ordre du jour

1^{er} juillet 2015

9h00 – 9h40	Introduction et allocution de bienvenue : Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE
09.40-10.00	Photo de groupe
10h00 – 11.00	Session plénière n° 1 : Planter le décor : les objectifs de la fiscalité environnementale
	Cette session aura pour objet d'examiner ce que l'on entend exactement par « fiscalité environnementale », et comment celle-ci contribue ou pourrait contribuer à la collecte de recettes fiscales et à la réalisation d'objectifs en matière de qualité environnementale. Elle offrira en outre l'occasion de réfléchir à la manière de concilier efficacité environnementale et prévisibilité des recettes tirées des taxes environnementales. D'autres questions de portée générale se posent, notamment : quelles sont les dispositions fiscales de portée plus vaste qui ont des répercussions sur l'environnement, et comment peut-on les réformer, et quels sont les facteurs clés d'une réforme réussie des taxes sur l'énergie et des subventions à l'énergie ? Répondre à ces questions amène à mettre en lumière les

	<p>différences qui peuvent exister entre les économies avancées et en développement s'agissant du rôle de la fiscalité environnementale.</p> <p>Président : M. Marcelo Giugale, Directeur en chef, Administration fiscale et macroéconomique, Banque mondiale</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Siv Jensen, Ministre des Finances, Norvège ▪ M. Jorge Moreira da Silva, Ministre de l'Environnement, de la planification spatiale et de l'Énergie, Portugal ▪ M. Umayya Toukan, Ministre des Finances, Jordanie ▪ M. Pascal Saint-Amans, Directeur du Centre de politique et d'administration fiscales 	
11h00 – 11h30	Pause-café	
11h30 – 13h00	Session plénière n° 2 : Conception et administration des taxes environnementales	
	<p>Les taxes environnementales peuvent être un moyen efficace, équitable et relativement facile à mettre en place de se procurer des recettes publiques. Dans quelle mesure les ministères des Finances peuvent-ils mettre à profit les capacités administratives existantes et comment devraient-ils s'y prendre pour coordonner leur action avec celle des ministères de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Économie ? Quels grands principes devraient présider à la formulation et à la mise en œuvre de cette action ? Comment traiter les aspects politiquement sensibles de la réforme fiscale (répercussions sur les ménages et les entreprises vulnérables) ? Et quand les taxes constituent-elles l'élément qu'il convient de privilégier à l'intérieur de la palette des moyens d'action utilisés pour s'attaquer à des problèmes environnementaux ?</p> <p>Président : M. Juan Toro, Directeur adjoint, FMI</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Xiaoxiong Qiu, Commissaire adjoint, State Administration of Taxation (SAT), Chine ▪ M. Miguel Messmacher, Sous-secrétaire aux recettes fiscales, Mexique ▪ Mme Kim Jacinto-Henares, Commissaire, Bureau of Internal Revenue, Philippines ▪ M. Logan Wort, Secrétaire exécutif, African Tax Administration Forum (ATAF) 	
13h00 – 14h30	Déjeuner	
14h30 – 16h00	Session plénière n° 3 : Taxonomie actuelle des prix de l'énergie et axes de réforme	
	<p>Cette session aura pour objet de dresser une cartographie des taxes sur l'énergie et des subventions à l'énergie en vigueur dans différents pays, de recueillir des éléments sur les similarités et les différences entre elles, et de proposer de grands axes de réforme. L'utilisation des énergies fossiles a toutes sortes d'effets indirects sur l'environnement (émissions de carbone, pollution atmosphérique et, indirectement, embouteillages et accidents), et les taxes peuvent être un moyen très efficace de faire face à ces externalités. Des analyses concrètes portant sur ce qu'il faut taxer en priorité et sur la manière dont les responsables des différents pays doivent évaluer les niveaux de taxation requis et tenir compte des spécificités locales seront également soumises à débat.</p> <p>Président : M. Ricardo Martner, Chef de l'unité fiscale, UNECLAC</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Simon Upton, Chef de la Direction pour l'Environnement, OCDE ▪ M. Astera Primanto Bhakti, Ministre adjoint aux Finances, Indonésie ▪ M. Jens Holger Hansen, Conseiller principal, Ministère des Impôts, Danemark ▪ M. Michael Keen, Directeur adjoint, FMI 	
16h00 – 16h30	Pause-café	
16h30 – 18h00	Session parallèle n° 1, volet A.	Session parallèle n° 1, volet B. Conséquences fiscales des systèmes d'échange de

	Imposition des ressources naturelles	quotas d'émission
	<p>Quels sont les grands principes qui doivent guider l'imposition des industries extractives tant d'un point de vue budgétaire qu'environnemental ? Quel est le dosage adéquat entre instruments budgétaires, réglementaires et fondés sur la responsabilité pour faire face à l'impact environnemental de l'extraction de ressources naturelles ? En quoi un régime fiscal efficient applicable aux gaz de schiste et au pétrole pourrait-il différer de celui visant d'autres sources de pollution ? Des différences entre les conventions définissant les droits de propriété ou entre les cadres réglementaires en vigueur s'accompagnent-elles nécessairement de différences, d'un pays à l'autre, entre les régimes d'imposition devant être appliqués aux industries extractives ?</p> <p>Président : M. Carter Brandon, Économiste, Environnement et Ressources naturelles, Banque mondiale</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Philip Daniel, Conseiller Ressources et Gouvernance ▪ M. Lawrence Kiiza, Directeur des affaires économiques, Ministère des Finances et du Développement économique, Ouganda ▪ M. Idrissa Kanu, Directeur des recettes et de la politique fiscale, Ministère des Finances et du Développement économique, Sierra Leone 	<p>De quelle manière les seuils des taxes sur le carbone doivent-ils être instaurés pour venir en complément des systèmes d'échange de quotas d'émission ? Comment les gains réalisés sur la vente de permis d'émission et les allocations de quotas à titre gratuit devraient-ils être traités dans les systèmes d'imposition des bénéfices sur les sociétés ? Quelles sont les conséquences fiscales des crédits compensatoires et des échanges internationaux de droits d'émission prévus dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre ? Quels sont les enseignements tirés jusqu'ici des expériences de mise en œuvre, notamment sur les aspects administratifs et juridiques et en matière de prévention de la fraude ?</p> <p>Président : M. James Greene, Directeur, Impôt sur les sociétés, Ministère des Finances, Canada</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Heinz Zourek, Directeur général, Direction générale pour la fiscalité et l'union douanière, Commission européenne ▪ Mme Helen Dickinson, Directrice adjointe, Business and International Tax Group, HM Treasury, Royaume-Uni ▪ M. Christian Valenduc, Conseiller principal, Ministère des Finances, Belgique

2 juillet 2015

9h30 – 11h00	Session parallèle n° 2, volet A. Fiscalité et urbanisme	Session parallèle n° 2, volet B. Incidence sur la distribution des revenus entre les ménages
	<p>L'urbanisation pose des difficultés majeures dans tous les pays et ce, d'autant plus du fait du développement rapide des mégapoles dans un grand nombre de pays en développement. Elle ne peut être réussie que si elle est bien gérée, et la fiscalité est un des paramètres de cette réussite, et potentiellement une source importante de recettes au niveau national et/ou local. Les impôts fonciers (sur les terrains nus et bâtis) et les prélèvements destinés à financer des services locaux peuvent contribuer à promouvoir la croissance verte, ou au contraire entraver le processus. Cette session portera sur les principes et les pratiques suivies dans le cadre des politiques d'application de la taxe urbaine à</p>	<p>Comment le fardeau des réformes des prix de l'énergie est-il réparti entre les différentes catégories de revenus ? En quoi le recyclage des recettes tirées de la taxation de l'énergie en réductions d'impôts de plus large portée modifie-t-il la distribution des revenus ? Quelles mesures d'atténuation supplémentaires pourraient être requises pour protéger les ménages à faible revenu vulnérables (en particulier ceux qui ne sont pas inscrits comme contribuables) ou leur offrir des compensations ?</p> <p>Président : Mme Blanca Moreno-Dodson, Économiste principale, politique fiscale,</p>

	<p>l'appui du développement durable, l'accent étant placé sur des instruments spécifiques comme les taxes foncières, la réforme des allègements d'impôts liés au logement et les taxes d'aménagement.</p> <p>Président : Mme Michelle Harding, Fiscaliste, OCDE</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Andres G. Blanco, Spécialiste du développement urbain, Banque inter-américaine de développement (BID) ▪ M. Fernando Melo Franco, Secrétaire au développement urbain, ville de São Paulo, Brésil ▪ M. Stéphane Hallegatte, Économiste principal, Banque mondiale 	<p>macroéconomique et administration fiscale, Banque mondiale</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Elham Hassanzadeh, Energy Pioneers Consulting ▪ M. David Bradbury, Chef de la Division de la politique fiscale et des statistiques, OCDE ▪ M. Pierre-Alain Bruchez, Économiste et conseiller politique, Administration fédérale des finances, Suisse
11h00 – 11h30	Pause-café	
11h30 – 13h00	Session parallèle n° 3, volet A. Fiscalité des transports	Session parallèle n° 3, volet B. Impact sur la compétitivité
	<p>Des taxes calculées en fonction de la distance commencent à apparaître afin de gérer la congestion des réseaux routiers urbains. Qu'a-t-on appris de la mise en place de systèmes de péage urbain et de péage de transit pour les poids lourds ? Quels sont les enjeux administratifs de la transition vers une taxation des automobiles sur la base du kilométrage au niveau des pays ? Quelles sont les questions qui se posent autour des taxes sur les véhicules et du traitement fiscal des carburants utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux ?</p> <p>Président : M. Vicente Fretes Cibils, Chef de la Division de la gestion fiscale et municipale, BID</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Erik Bruinsma, Directeur adjoint, Ministère des Finances, Pays-Bas ▪ M. Eduardo Croci, Directeur de recherche à l'IEFE, Université de Bocconi ▪ M. Kurt Van Dender, Chef de l'unité de la politique fiscale et de l'environnement, OCDE 	<p>Quelles sont les secteurs d'activité qui sont les plus vulnérables face à la hausse des prix de l'énergie, et quelles conséquences cela a-t-il sur leur compétitivité ? Quelles sont les mesures transitoires (ajustements aux frontières par exemple) qui pourraient être adoptées pour atténuer les effets de cette hausse sur la compétitivité, et quelles sont les difficultés d'ordre juridique ou pratique qui se présentent ?</p> <p>Président : Mme Emma Clutterbuck, Directrice en chef, Office of the Revenue Commissioners, Irlande</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Susanne Åkerfeldt, Conseillère principale, Ministère des Finances, Suède ▪ M. Cecil Morden, Directeur en chef, Analyse économique et fiscale, National Treasury, Afrique du sud ▪ M. Grzegorz Peszko, Économiste principal, Groupe sur le changement climatique, Banque mondiale
13h00 – 14h30	Déjeuner	

14h30 – 16h00	Session plénière n° 4 : Tarification du carbone – Dans la perspective de la COP21	
	<p>Qu'est-ce que la tarification du carbone, et comment les taxes et autres dispositifs peuvent-ils être utilisés pour l'établir ? Comment les pays établissent-ils actuellement la tarification du carbone, et à quel stade devons-nous être ? Comment harmoniser le prix du carbone au niveau international, et comment suivre les accords conclus en la matière ? Quels aspects administratifs de la tarification du carbone doivent retenir l'attention : par exemple, faut-il taxer l'empreinte carbone des produits ou le contenu carbone des énergies, et quels sont les problèmes qui se posent ? Est-il faisable concrètement de couvrir d'autres sources d'émission (changements dans l'utilisation des sols, émissions de méthane des mines de charbon, notamment). Enfin, en quoi les éclairages nouveaux projetés sur les performances des mécanismes existants de tarification du carbone et sur les difficultés qui risquent d'entraver la conclusion d'un accord sur des mécanismes de cette nature faciliteront-ils les négociations qui auront lieu dans le contexte de la COP21 ?</p> <p>Président : Mme Brigitte Knop, Secrétaire générale, Institut de Recherche Mercator sur le patrimoine commun de l'humanité et le changement climatique</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Ernesto Zedillo, Directeur du Yale Center for the Study of Globalisation, Yale University ▪ Mme Marianne Fay, Économiste principale, Solutions transversales au changement climatique, Banque mondiale ▪ M. Christian de Perthuis, Professeur d'économie, Université de Paris Dauphine ▪ M. Ian Parry, Expert en politique fiscale environnementale, Division des affaires fiscales, FMI 	
16h00 – 16h30	Pause-café	
16h30 – 18h00	Session parallèle n°4, volet A. Taxes et autres instruments de politique environnementale	Session parallèle n° 4, volet B. Réforme des subventions aux énergies fossiles
	<p>Les taxes sont l'un des instruments pouvant être utilisés pour atteindre des objectifs environnementaux, les autres étant les systèmes d'échange de quotas d'émission et les réglementations traditionnelles. Quand les taxes devraient-elles être utilisées en lieu et place d'autres instruments ? Et quels sont les avantages et les inconvénients des taxes par comparaison avec d'autres modes d'intervention ? Quelles mesures complémentaires (réglementation des produits et des marchés, politique de l'innovation, investissements dans l'infrastructure notamment) faut-il mettre en place pour faire en sorte que les politiques fiscales soient encore plus efficaces et pour pallier les défaillances des marchés auxquelles les taxes ne peuvent remédier convenablement ? Quelles sont les perspectives offertes par la fiscalité et quelles sont les limites ?</p> <p>Président : Mme Kumi Kitamori, Chef de la Division pour la croissance verte et les relations internationales, OCDE</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Manfred Bergmann, Directeur de la fiscalité indirecte et de l'administration fiscale, Direction générale pour la fiscalité et l'union 	<p>Réduire les aides aux combustibles fossiles préjudiciables à l'environnement constitue l'un des axes fondamentaux de la réforme de la fiscalité environnementale, mais c'est également un objectif qui induit des problèmes politiques, car certains groupes de producteurs et de consommateurs seront pénalisés par cette réforme. La baisse des prix du pétrole peut offrir une chance aux pays exportateurs de pétrole et, de manière générale, l'expérience de la réforme s'enrichit. Cette session tirera les enseignements de la mise en application des politiques, en portant l'accent sur les aspects administratifs de la réforme des subventions aux combustibles fossiles.</p> <p>Président : M. Ron Steenblik, Analyste principal pour la politique commerciale, OCDE</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Hussein Abaza, Conseiller principal du Ministre de l'Environnement, Directeur du Centre de développement pour les solutions durables, Égypte

	douanière, Commission européenne <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. James Nix, Directeur, Green Budget Europe ▪ M. Aldo Ravazzi, Économiste principal, Ministère de l'Environnement, Italie ▪ M. Pierre Laporte, ancien Ministre des Finances, du Commerce et de l'Investissement, Seychelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Nitya Nanda, Chargé de recherche, Centre for Global Agreements, Legislation and Trade, The Energy and Resources Institute (TERI), Inde ▪ M. Goro Enkanto, Directeur, Centre for State revenue Policy of Fiscal Policy Agency, Ministère des Finances, Indonésie ▪ M. Manfred Rosenstock, Chef adjoint, Analyse économique et efficacité des ressources, Direction de l'environnement, Commission européenne
--	---	--

3 juillet 2015

9h30 – 11h00	Session plénière n° 5 : Fiscalité, développement et environnement
	<p>Cette session portera sur l'utilisation actuelle et potentielle de la fiscalité environnementale dans les pays en développement. Les taxes environnementales peuvent-elles s'inscrire dans les stratégies de politique budgétaire et environnementale des pays en développement et selon quelles modalités ? La mise en œuvre des taxes environnementales dans les pays en développement pose-t-elle des difficultés particulières, et comment les surmonter ? Cette session examinera également les interactions entre la structure économique des pays en développement et la fiscalité environnementale. Comment utiliser les instruments fiscaux pour atténuer les répercussions des activités informelles sur l'environnement ? Et dans quelle mesure les taxes environnementales peuvent-elles s'intégrer dans le régime fiscal applicable à l'agriculture ?</p> <p>Président : M. Marcio Verdi, Secrétaire exécutif, Inter-américain Center of Tax Administrations (CIAT)</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Régis Immongault, Ministre de l'Économie et de la promotion des Investissements, Gabon ▪ M. Pablo Ferreri, Vice-ministre, Sous-secrétaire de l'Économie et des Finances, Uruguay ▪ M. Mahinda Samarasinghe, Ministère d'État aux Finances, Sri Lanka ▪ M. Lawrence Goulder, Professeur, Économie de l'environnement et des ressources, Stanford University
11h00 – 11h30	Pause-café
11h30 – 13h00	Session plénière n° 6 : Vers des stratégies cohérentes de réforme de la fiscalité environnementale et de croissance
	<p>Cette session offrira l'occasion de recueillir les avis des participants à la conférence et d'examiner, en mettant à profit l'expérience acquise dans les domaines de la transition vers une fiscalité verte et de la réforme des prix de l'énergie, comment la réforme de la fiscalité environnementale s'inscrit dans le cadre des efforts déployés, de manière plus générale, pour mettre au point des systèmes fiscaux favorisant une croissance durable.</p> <p>Président : Mme Grace Perez-Navarro, Directeur adjoint, Centre de Politique et d'administration fiscales, OCDE</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. H.E. Dušan Mramor, Ministre des Finances, Slovénie ▪ M. Ottmar Edenhofer, Co-Directeur, Institut de Recherche Mercator sur le patrimoine commun de l'humanité et le changement climatique ▪ Ministère des Finances du Sénégal – à confirmer
13h00 – 13h15	Remarques de clôture